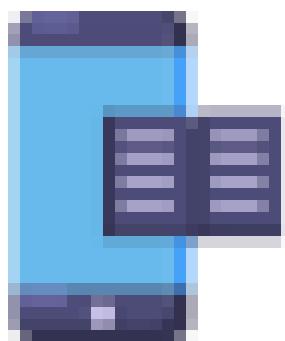


<https://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article227>



Nouveau protocole sanitaire

- Vie du collège -



Date de mise en ligne : dimanche 2 janvier 2022

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Les règles d'isolement en cas de contamination ou de contact au COVID-19 changent à partir du lundi 3 janvier.
Nous vous proposons de les consulter dans l'infographie ci-dessous.
Dans le cadre du nouveau protocole, **si votre enfant est "cas contact"** il doit présenter le résultat d'un autotest négatif à J+2 (deux jours après la date de test positif de la personne contaminée) et J+4 pour revenir au collège.
Vous trouverez ci-dessous les attestations sur l'honneur à télécharger pour le retour au collège.

- [Format PDF](#)
- [Format OpenDocument](#)
- [Format Word](#)

https://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivet/local/cache-vignettes/L3_37xH400/protocole_2022_3-2-795a0.jpg

[En savoir plus](#)